

2017-2018



À la découverte du parc national Yoho



Also available in English

Table des matières

- *Dix activités à ne pas manquer*
- *Suggestions d'itinéraires*
- *Cartes*
- *Camping*
- *Sécurité*



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

© Zizka



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



Parcs des montagnes
Rocheuses canadiennes
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 1984

Canadian Rocky
Mountain Parks
inscribed on the World
Heritage List in 1984

K. Smith

NOTRE RÉCIT

Lors d'une célèbre expédition d'exploration de l'Ouest, le Dr James Hector prit les devants et devint le premier Européen à découvrir un col de montagne escarpé en 1858. Après avoir été rué à la poitrine par son fidèle coursier, le chirurgien donna à ce col le nom de Kicking Horse (cheval qui rue). Plus tard, le Canadien Pacifique, dont le chemin de fer transcontinental traversait ce col, construisit des restaurants au pied du mont Stephen pour éviter d'avoir à pousser ses lourds wagons-restaurants jusqu'au sommet de la montagne. Cette initiative ouvrit la voie à la création de la réserve du mont Stephen, rebaptisée parc national Yoho en 1901. Huit ans plus tard, un scientifique en visite, Charles Doolittle Walcott, découvrit les fossiles des schistes argileux de Burgess sur le mont Wapta. Ces organismes marins préservés dans le moindre détail nous offrent une échappée sur un monde qui existait il y a plus de 505 millions d'années, à l'époque où les Rocheuses étaient submergées. Le parc réunit des gisements fossilifères classés site du patrimoine mondial de l'UNESCO, 36 pics trônant à plus de 3 000 m d'altitude, l'exubérante rivière Kicking Horse et de nombreuses chutes impressionnantes. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait été nommé *Yoho*, une expression crie marquant l'émerveillement.

UN SITE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Quatre des parcs nationaux des montagnes – Banff, Jasper, Yoho et Kootenay – font partie du site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes, que l'UNESCO a créé pour l'agrément de tous les peuples et l'enrichissement de leurs connaissances. Plusieurs attributs ont concouru à cette désignation : les vastes étendues sauvages des parcs, la diversité de leur flore et de leur faune, leur beauté naturelle exceptionnelle et la présence de bijoux tels que le lac Louise, le lac Malgine, le champ de glace Columbia et les schistes argileux de Burgess.

1 RANDONNÉES GUIDÉES JUSQU' AUX FOSSILES DES SCHISTES DE BURGESS



Rencontrez vos ancêtres et tenez dans vos mains un fragment de l'histoire de la Terre au cours d'une randonnée guidée jusqu'aux gisements fossilifères de la carrière Walcott ou du mont Stephen. Accès restreint et réservations obligatoires. Consultez le site reservations.pc.gc.ca pour réserver votre place!

2 CAMPING

Du camping sous la tente? En VR? Profitez d'une escapade en famille dans l'un des quatre campings rustiques du parc. Faites rôtir des guimauves, optez pour une randonnée ou promenez-vous dans le village de Field. Dans les campings du parc national Yoho, l'aventure n'est jamais loin!



3 ACTIVITÉS D'INTERPRÉTATION

Pourquoi le lac Emerald est-il si vert? Quelle est la hauteur des chutes Takakkaw? Quel est le lien entre les fossiles et la *Guerre des étoiles*? Obtenez les réponses à ces questions et plus encore au cours de l'une des nombreuses activités d'interprétation offertes chaque jour en juillet et en août.

4 VILLAGE DE FIELD

Passez un après-midi à Field pour goûter l'hospitalité des montagnes. Passez la nuit dans un gîte touristique au cachet unique, achetez le souvenir parfait dans une boutique de cadeaux ou savourez les délices culinaires de ce charmant hameau.



5 LAC EMERALD

Admirez des montagnes et des fleurs sauvages splendides pendant un après-midi de promenade autour de ce lac aux apparences de pierre précieuse. Apportez un pique-nique ou faites une excursion en canot pour voir les sommets environnants d'une autre perspective.

6 PONT NATUREL

Contemplez la puissance de la rivière Kicking Horse, qui s'enfonce sous un pont sculpté naturellement dans la roche. Cette rivière fougueuse (dont le nom anglais signifie *cheval qui rue*) doit son nom à une ruade presque mortelle qui assomma James Hector lors d'une expédition dans le secteur en 1858.



7 CHUTES TAKAKKAW

Profitez d'une balade panoramique en voiture sur la route de la Vallée-de-la-Yoho. Rafraîchissez-vous au pied d'une cascade rugissante, l'une des plus hautes du Canada. C'est le temps de #SeRapprocher. Prenez un égoportrait dans les chaises rouges et faites-nous part de votre aventure!

8 BELVÉDÈRES DES TUNNELS EN SPIRALE

Observez les trains qui circulent dans les tunnels en spirale depuis les belvédères aménagés sur la Transcanadienne ou la route de la Vallée-de-la-Yoho. Découvrez les pics majestueux et les immenses versants qui ont servi de toile de fond aux récits du lieu historique national du Col-Kicking Horse.



9 RANDONNÉE

Lacez vos bottes de randonnée pour une aventure épique dans l'arrière-pays! Explorez le parc comme le faisaient les premiers gardes de parc sur les sentiers du Point-de-Vue-du-Pic-Paget ou du Mont-Hunter ou optez plutôt pour un après-midi de balade aux chutes Hamilton.

10 CHUTES WAPTA

Cette cascade de 30 m de hauteur et de 150 m de largeur est la plus imposante de la rivière Kicking Horse. Faites une randonnée facile de 4,6 km (aller-retour) dans une forêt verdoyante jusqu'à un point de vue saisissant.

Suggestions d'itinéraires



CRMR / D. Ziver

AVENTURES D'UNE DEMI-JOURNÉE

ROULEZ SUR UNE PROMENADE PANORAMIQUE

Quittez la Transcanadienne et partez à l'aventure! Suivez la route du Lac-Emerald pour découvrir un joyau des Rocheuses canadiennes en faisant du canot, de la marche ou du ski autour du magnifique **lac Emerald**. De la fin juin au début octobre, parcourez en voiture ou à vélo les 13 km de la promenade de la Vallée-de-la-Yoho. Constatez toute la puissance des **chutes Takakkaw** – l'une des plus hautes du Canada. Apportez de quoi pique-niquer ou faites une halte aux **belvédères des Tunnels-en-Spirale** pour voir passer les trains qui montent en colimaçon.

DÉGOURDISSEZ-VOUS!

Optez pour une randonnée facile jusqu'à un lac paisible de l'arrière-pays. La randonnée de 6,2 km (aller-retour) dans une forêt mature jusqu'au **lac Sherbrooke** plaira à toute la famille. Détendez-vous près de ce lac glaciaire et imprégnez-vous des vues sur les pics environnants. Vous voulez un défi supplémentaire? À la fourche du sentier, bifurquez vers l'est pour grimper jusqu'au **point de vue du Pic-Paget**. Admirez la vue sur le col Kicking Horse et découvrez l'importance de cet ancien poste de guet des feux de forêt.

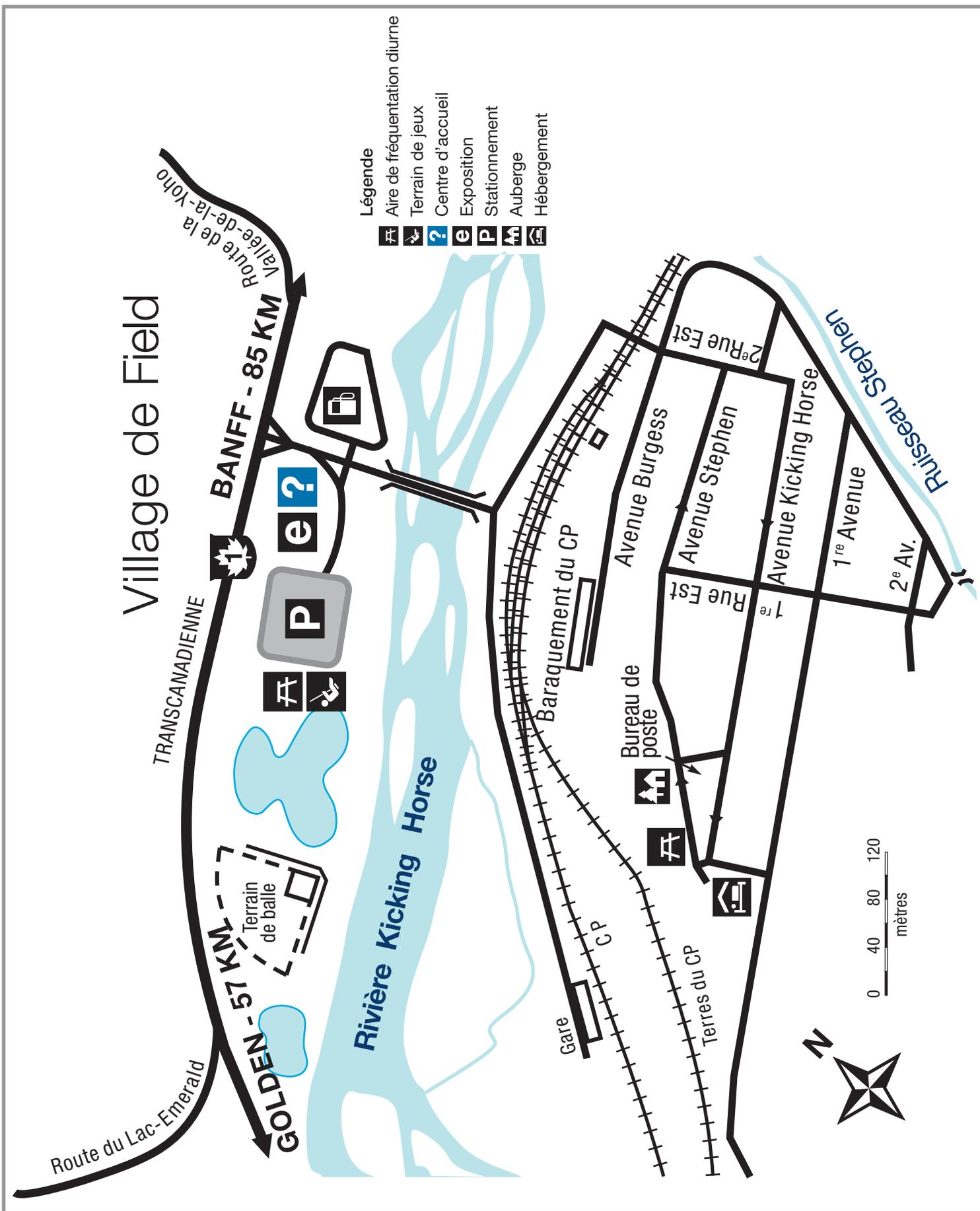
UNE JOURNÉE ENTIÈRE DE PLAISIR

FAITES LA TOURNÉE DES CHUTES

Explorez à pied cinq des cascades les plus impressionnantes du parc. Sentez la vapeur d'eau fraîche sur votre visage aux **chutes Takakkaw** et prenez un égoportrait dans les chaises rouges, puis empruntez le sentier des Chutes-Laughing jusqu'aux **chutes Point Lace** et **Angel's Staircase**. Grimpez dans une forêt mature jusqu'aux **chutes Laughing** avant de poursuivre votre route sur un sentier historique tracé par le Canadien Pacifique. Vous aboutirez aux **chutes Twin**, où deux cascades dévalent une immense paroi en calcaire.

ALIMENTEZ VOTRE ALBUM DE PHOTOS

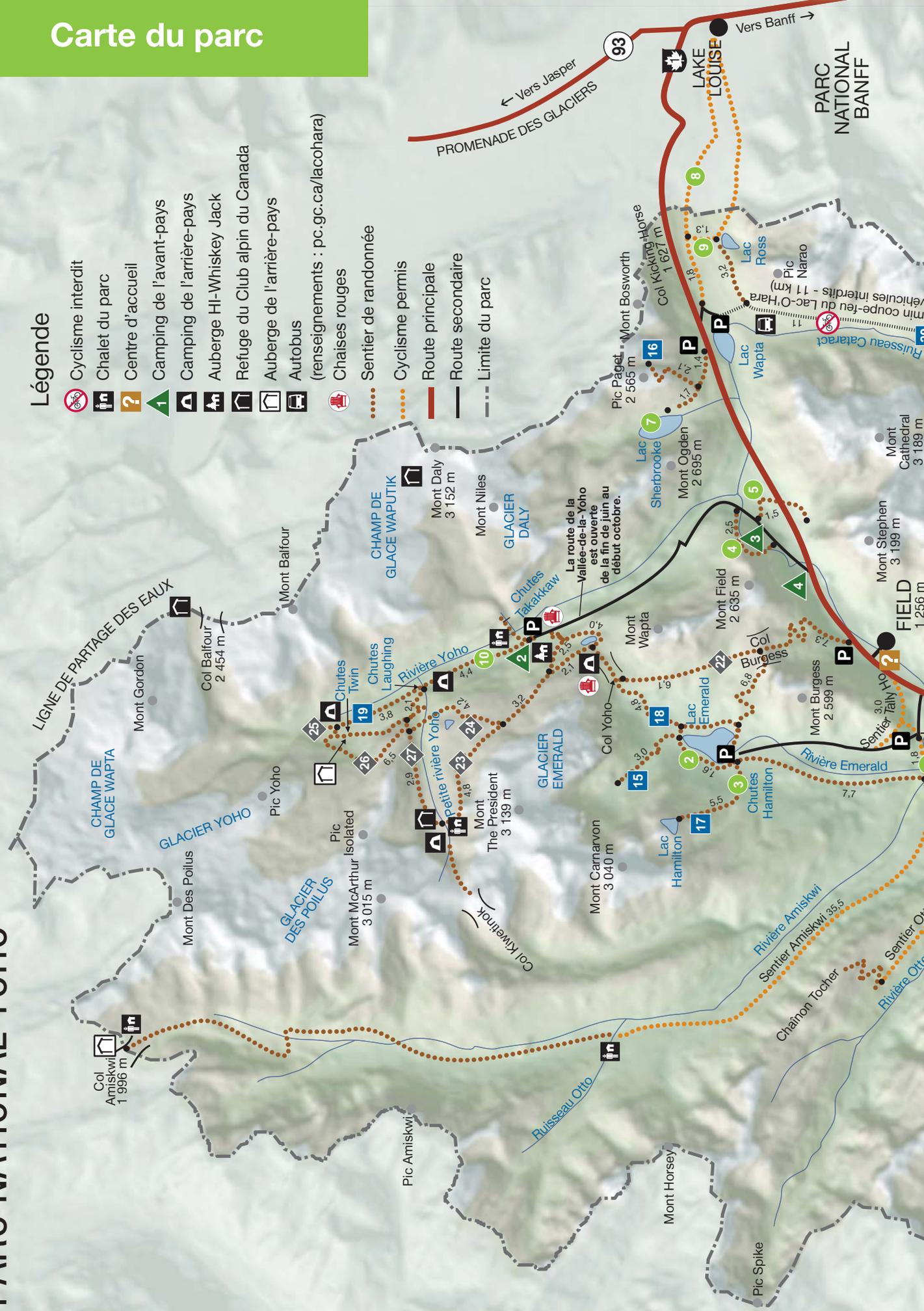
Grimpez au-dessus de la limite forestière sur le **sentier Iceline**, un parcours épique de 17,5 km, pour profiter d'une vue plongeante sur le parc national Yoho. Du camping des Chutes-Takakkaw, suivez le sentier jusqu'aux **chutes Laughing**. Arrêtez-vous pour un pique-nique avant de poursuivre votre ascension dans une forêt mature jusqu'à un pré subalpin. Observez les **chutes Takakkaw** en contrebas et touchez la glace de glaciers anciens tout en balayant du regard les immenses vallées de la Yoho et de la Kicking Horse. Détendez-vous au lac Yoho et contemplez le panorama depuis les chaises rouges.



Carte du parc

PARC NATIONAL YOHO

- Légende**
- Cyclisme interdit
 - Chalet du parc
 - Centre d'accueil
 - Camping de l'avant-pays
 - Camping de l'arrière-pays
 - Auberge HI-Whiskey Jack
 - Refuge du Club alpin du Canada
 - Auberge de l'arrière-pays
 - Autobus (renseignements : pc.gc.ca/lacohara)
 - Chaises rouges
 - Sentier de randonnée
 - Cyclisme permis
 - Route principale
 - Route secondaire
 - Limite du parc





Pour le camping ou les activités d'urnes au lac O'Hara, il faut réserver sa place à bord de la navette. Il est possible d'obtenir des cartes détaillées des sentiers à l'arrivée.

Prenez note que certains points de départ de sentiers ne sont signalisés et accessibles de façon sécuritaire que d'un seul côté de la Transcanadienne. Les virages à gauche sont permis uniquement aux intersections signalisées.

Sentiers de randonnée ● Facile ■ Modéré ◆ Difficile

- 1 Chutes Wapta
- 2 Lac Emerald
- 3 Chutes Hamilton
- 4 Centenaire
- 5 Promenade dans le passé
- 6 Kicking Horse à Amiskwi
- 7 Lac Sherbrooke
- 8 Ligne de partage des eaux
- 9 Lac Ross
- 10 Chutes Laughing
- 11 Kicking Horse à Ottertail
- 12 Point de vue du mont Hunter
- 13 Point de vue sup. du mont Hunter
- 14 Cheminées des fées
- 15 Bassin Emerald
- 16 Point de vue du pic Paget
- 17 Lac Hamilton
- 18 Col Yoho
- 19 Chutes Twin
- 20 Chemin du Lac-O'Hara
- 21 Vallée de l'Ottertail au r. McArthur
- 22 Triangle Emerald
- 23 Iceline par la Petite rivière Yoho
- 24 Iceline par le lac Celeste
- 25 Moraine du glacier Yoho
- 26 Mont Whaleback
- 27 Vallée de la Petite rivière Yoho
- 28 Col Goodsir

Nota : Les distances sont indiquées en kilomètres. Cette carte n'a aucune valeur topographique et ne doit pas être utilisée pour l'orientation. Vous trouverez des renseignements sur les sentiers à la page suivante.

Randonnée pédestre

Type	Sentier	Durée approx. (aller-retour)	Distance (aller-retour)	Gain d'altitude
Randonnées courtes	Chutes Wapta	1,5 heure	4,6 km	gain / perte 300 m
	Lac Emerald	2 heures	5,2 km	minime
	Chutes Hamilton	30 minutes	1,6 km	minime
	Centenaire	45 minutes	2,5 km	minime
	Promenade dans le passé	1,5 heure	3 km	90 m
Randonnées d'une demi-journée	Lac Sherbrooke	2,5 heures	6,2 km	165 m
	Ligne de partage des eaux	2 heures	6 km	minime
	Lac Ross	2 heures	6,4 km	100 m
Randonnées d'une journée et avec couchage	Chutes Laughing	3 heures	8,8 km	125 m
	Point de vue du mont Hunter	3 heures	7,2 km	410 m
	Cheminiées des fées	2,5 heures	5,2 km	325 m
	Point de vue du pic Paget	3 heures	7 km	520 m
	Lac Hamilton	5 heures	11 km	850 m
	Col Yoho	5 heures ou 2 jours	12,8 km	530 m
	Chutes Twin	6 heures ou 2 jours	16,4 km	300 m
	Triangle Emerald	8 heures	19,7 km	880 m
Iceline par la Petite r. Yoho	8 heures ou 2 jours	20,8 km	710 m	

● Facile
■ Modéré
◆ Difficile

Les sentiers de randonnée sont illustrés à la page précédente. Vous pouvez consulter le dernier rapport sur l'état des sentiers et obtenir des cartes des sentiers au Centre d'accueil du parc national Yoho ou sur le site parcs.canada.

Camping

Camping et Services	Tous les services	Prise électrique	Poste de vidage	Toilettes à chasse	Toilettes sèches	Douches	Foyers	Abri-cuisine	Eau Potable	Abris oTENTik	Interprétation	Accès facile	Dates D'ouverture	N ^{bre} D'empl.	Droits
PARC NATIONAL YOHO															
1 Ruisseay Hoodoo				🏠			🔥	🏠			♿		22 juin - 4 sept.	30	17,60 \$
2 Chutes Takakkaw (accès piéton)				🏠			🔥	🏠	🚰				22 juin - 9 oct.	35	17,60 \$
3 Kicking Horse	🚰	🔌		🏠			🔥	🏠	🚰	♿	🗺️		18 mai - 9 oct.	88	27,40 \$
4 Monarch	🚰			🏠				🏠	🚰			♿	4 mai - 4 sept.	44	17,60 \$

📌 **CONSEIL:** Les emplacements des campings surlignés en vert peuvent être réservés en ligne.

VOUS PRÉVOYEZ FAIRE DU CAMPING DANS UN AUTRE PARC? RÉSERVEZ EN LIGNE OU APPELEZ À L'AVANCE POUR OBTENIR DE L'INFORMATION ET FAIRE VOS RÉSERVATIONS.

Les parcs des montagnes offrent des expériences de camping extraordinaires, depuis des terrains pour autocaravanes avec services complets jusqu'à des coins inviolés de l'arrière-pays. Bon nombre de campings acceptent les réservations, et la plupart s'envolent rapidement. Appelez à l'avance ou consultez notre site pour obtenir de l'information sur les disponibilités et des recommandations. Le camping dans l'arrière-pays n'est autorisé que dans les emplacements désignés, et les campeurs doivent détenir un permis d'accès à l'arrière-pays.

AVANT-PAYS : 1-877-RESERVE OU RESERVATION.PC.GC.CA
ARRIÈRE-PAYS : 250-343-6783

Camping

Camping et Services	Tous les services	Prise électrique	Poste de vidage	Toilettes à chasse	Toilettes sèches	Douches	Foyers	Abri-cuisine	Eau Potable	Abris oTENTik	Interprétation	Accès facile	Dates D'ouverture	Nbre D'empl.
PARC NATIONAL YOHO														
1 Ruisseay Hoodoo													22 juin - 4 sept.	30
2 Chutes Takakkaw (accès piéton)													22 juin - 9 oct.	35
3 Kicking Horse													18 mai - 9 oct.	88
4 Monarch													4 mai - 4 sept.	44
PARC NATIONAL BANFF														
Mont Tunnel (Village I)													11 mai - 2 oct.	618
Mont Tunnel (Village II)													toute l'année	188
Mont Tunnel (caravaning)													11 mai - 2 oct.	321
Lac Two Jack (principal)													22 juin - 5 sept.	380
Lac Two Jack (bord du lac)													11 mai - 2 oct.	74
Canyon Johnston													25 mai - 25 sept.	132
Mont Castle													25 mai - 11 sept.	43
Mont Protection													à déterminé	72
Lake Louise (tentes)													30 mai - 28 sept.	206
Lake Louise (caravaning)													toute l'année (après 1 mai, 2017)	189
Ruisseau Mosquito													1 juin - 10 oct.	32
Silverhorn													à déterminé	45
Lacs Waterfowl													24 juin - 5 sept.	116
Ruisseau Rampart													1 juin - 10 oct.	50
Lieu historique national Rocky Mountain House													10 mai - 30 sept.	43
PARC NATIONAL JASPER														
Pocahontas													17 mai - 17 sept.	140
Snaring													17 mai - 24 sept.	66
Whistlers													3 mai - 9 oct.	781
Wapiti (été)													3 mai - 9 oct.	364
Wapiti (hiver)													10 oct. - 1 mai, 2018	93
Wabasso													17 mai - 17 sept.	231
Kerkeslin													21 juin - 4 sept.	42
Honeymoon Lake													17 mai - 17 sept.	35
Jonas													17 mai - 17 sept.	25
Champ de glace VR													31 mars - 30 oct.	100
Champ de glace (tentes)													17 mai - 9 oct.	33
Wilcox													31 mai - 17 sept.	46

CONSEIL: Les emplacements des campings surlignés en vert peuvent être réservés en ligne.

SÉCURITÉ EN MONTAGNE

Le temps imprévisible des montagnes peut vite changer l'état des routes et des sentiers. Vous pourriez aussi rencontrer un animal sauvage à tout moment, quel que soit l'endroit où vous vous trouvez. Voici quelques précautions à prendre pour que votre séjour soit à la fois sécuritaire et agréable :

- Consultez les sites drivebc.ca et 511.alberta.ca (en anglais seulement) pour vérifier l'état des routes avant de partir.
- Respectez les limites de vitesse et guettez la présence d'animaux sauvages le long des routes.
- Restez sur les routes et les sentiers désignés et les autres chaussées dures.
- Gardez votre emplacement de camping propre. Consultez le site parcscanada.gc.ca/camping-propre.
- Faites du bruit sur les sentiers pour prévenir la faune de votre présence.
- Faites des recherches et planifiez bien vos excursions avec coucher. Tenez compte des restrictions, des fermetures et des conditions d'avalanche, et procurez-vous les permis exigés pour accéder à l'arrière-pays. Lisez les conseils de sécurité des sites parcscanada.gc.ca/pny-arriere-pays et avalanche.pc.gc.ca.
- Remettez votre itinéraire à quelqu'un. Souvent, les téléphones cellulaires ne fonctionnent pas en milieu sauvage.
- Tenez-vous loin des falaises, des corniches et des eaux vives.

RÈGLEMENTS DES PARCS

Profitez des parcs nationaux tout en obéissant aux règlements. Vous contribuerez ainsi à la protection de la nature et de la faune tout en assurant votre propre sécurité :

- Tenez vos animaux de compagnie en laisse et conservez-en la maîtrise en tout temps. Ramassez leurs excréments et disposez-en adéquatement.
- Ne prenez que des photos. Il est illégal de cueillir des fleurs et des champignons, d'abattre des arbres, de couper des branches, de retirer des artefacts ou des fossiles, ou de nuire de quelque autre manière aux objets naturels ou aux organismes vivants.
- Respectez vos voisins. La consommation d'alcool est interdite dans les lieux publics et les aires de fréquentation diurne. L'interdiction vise aussi les campings pendant certaines périodes déterminées. Respectez le couvre-feu et les interdictions relatives à l'alcool dans les campings.
- Évitez les secteurs fermés au public. Parcs Canada émet des ordonnances de fermeture et de restriction lorsque la sécurité des visiteurs est compromise ou que la faune a besoin de protection supplémentaire. Les zones touchées sont délimitées par des panneaux.
- Soyez prudent si vous faites du feu. Les feux de camp ne sont autorisés que dans les secteurs désignés et dans les foyers. Éteignez complètement votre feu. Évitez de l'alimenter avec du bois mort, de l'écorce ou des branches. Signalez immédiatement un incendie.
- Achetez un permis de pêche. Les pêcheurs à la ligne doivent détenir un permis de pêche de parc national, qu'ils peuvent se procurer à un centre d'accueil de Parcs Canada. Les permis provinciaux ne sont pas valides.
- Vous aimez la navigation de plaisance? Les embarcations à moteur ne sont pas autorisées sur la plupart des lacs.
- Les véhicules à moteur hors route ne sont pas permis.

LOI SUR LES PARCS NATIONAUX DU CANADA

Les gardes de parc sont chargés d'appliquer la réglementation des parcs nationaux en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Ils sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Appelez-les pour signaler toute infraction.

1-888-927-3367 (parcs Banff, Yoho et Kootenay et parc des Lacs-Waterton)

1-877-852-3100 (parc Jasper et parcs du Mont-Revelstoke et des Glaciers)

Consultez le site parcscanada.gc.ca/reglementationmgnes.

Les contrevenants sont passibles de poursuites en justice, et les amendes peuvent aller jusqu'à 25 000 \$.



Peter Essick



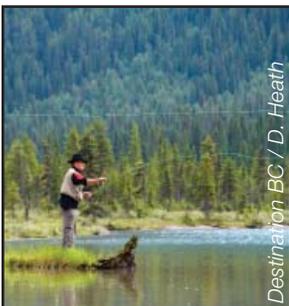
Parcs Canada



M. Macullo



M. Macullo



Destination BC / D. Heath



LA FAUNE DU PARC NATIONAL BANFF A BESOIN DE VOTRE AIDE.

Les parcs nationaux protègent des paysages typiquement canadiens, de même que les écosystèmes dont dépendent les espèces sauvages pour leur survie. Chaque fois que des visiteurs dérangent ou attirent des animaux sauvages, les parcs nationaux perdent de leur caractère naturel. Le personnel de Parcs Canada fait tout en son pouvoir pour assurer votre sécurité et pour protéger la faune des parcs nationaux. En étant mieux renseigné sur la faune, vous pourrez faire en sorte que vos rencontres avec des animaux soient des expériences positives pour vous et des événements sans conséquence pour eux.

La nourriture humaine tue la faune.



Les animaux sauvages mettent peu de temps à trouver la nourriture, les produits parfumés et les déchets laissés sans surveillance. Ces sources de nourriture non naturelles leur enseignent que, en s'approchant des humains, ils peuvent obtenir un repas facile.



Une fois qu'ils ont pris goût à de la nourriture humaine, les animaux sauvages cherchent par tous les moyens à s'en procurer d'autre. Ils adoptent souvent un comportement agressif qui pourrait compromettre votre sécurité et celle des autres. Ces animaux n'hésiteront pas à venir fouiner dans votre aire de pique-nique pour obtenir de la nourriture ou des déchets qui traînent.

Les animaux qui goûtent à de la nourriture humaine ou à des déchets adoptent un comportement agressif qui pourrait menacer votre sécurité et mettre leur vie et la vôtre en danger.

Ne laissez jamais traîner d'ordures. Placez vos déchets au bon endroit.



Les animaux sauvages se nourrissent des déchets qu'ils trouvent. Laisser traîner des ordures, c'est en quelque sorte nourrir la faune. Déposez immédiatement tous vos déchets et vos articles recyclables dans des poubelles à l'épreuve de la faune.

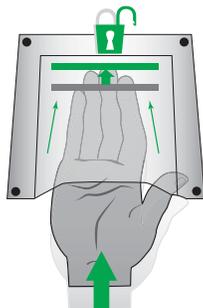
- Si vous apercevez des ordures ou du recyclage laissés à l'extérieur dans le parc national Kootenay, veuillez informer les employés du centre d'accueil en appelant au 250-347-9505 (voir les heures d'ouvertures en page 15)
- Après 18 h, appelez le Service de répartition de Parcs Canada à Banff au 403-762-1470.



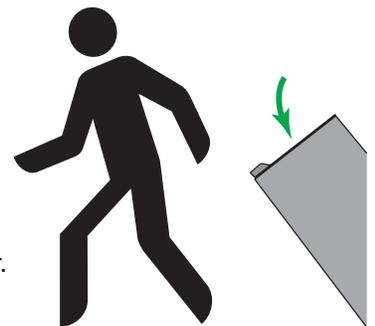
Mode d'emploi des poubelles à l'épreuve de la faune.

Les poubelles du parc national Banff sont à l'épreuve de la faune.

1) Pour les ouvrir, placez la main sous la poignée et poussez la languette de métal jusqu'au fond pour libérer le verrou.



2) Assurez-vous que le couvercle est bien fermé avant de partir.





Protection de la faune

Rangez vos provisions et vos produits parfumés comme il se doit.

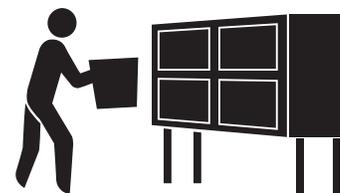
Pour que votre emplacement soit jugé propre, il doit être exempt de tout ce qui pourrait attirer la faune (la nourriture, les déchets, les articles associés à la nourriture et les articles parfumés) comme, par exemple, ceux indiqués ci-dessous :



TOUS les produits parfumés et les articles liés à la nourriture DOIVENT être rangés dans votre voiture,



dans un véhicule de plaisance ou une roulotte à parois rigides,



ou dans le casier à provisions d'un camping.

- Glacières – pleines ou vides;
- Nourriture – emballée, non emballée ou dans des contenants;
- Ordures et emballages;
- Vaisselle, chaudrons et ustensiles – propres ou sales;
- Contenants à boissons vides;
- Nourriture et bols de nourriture pour animaux de compagnie – pleins ou vides;
- Bouteilles et canettes – ouvertes ou non;
- Produits parfumés – tous les produits (shampooing, dentifrice, bougies, citronnelle, détergent à vaisselle, écran solaire, baume pour les lèvres, linges à vaisselle);
- Barbecues – propres ou sales;
- Tout autre article qui sert à la préparation des repas ou qui dégage une odeur.

Ne laissez jamais de nourriture ou d'objets odorants sans surveillance ou dans une tente.

Gardez votre emplacement de camping ou votre aire de pique-nique propre.

Une fois le repas terminé, vous DEVEZ ranger la nourriture, les articles associés à la nourriture et les articles parfumés dans :

- un véhicule, une roulotte ou une autocaravane à parois rigides (et non une tente ou une tente-roulotte);
- les casiers à provisions du camping

Les objets non liés à la nourriture, par exemple les chaises de parterre, les tables ou les lanternes, peuvent être laissés dehors. Les objets tels que les glacières, les réchauds, les linges à vaisselle et le dentifrice doivent être rangés en lieu sûr.

Videz vos eaux grises (eau de vaisselle) dans un évier extérieur ou au poste de vidange.



La nourriture, les articles liés à la nourriture et les produits parfumés DOIVENT être rangés.



Les glacières, les réchauds et la vaisselle (propre ou sale) DOIVENT être rangés.



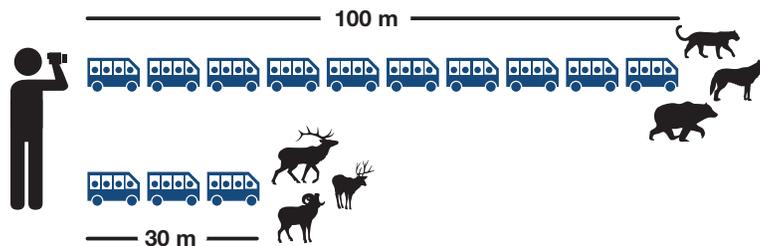
Les objets non liés à la nourriture peuvent être laissés dehors.



Ne cédez jamais à la tentation d'attirer des animaux sauvages ou de vous en approcher. Donnez-leur de l'espace.



Évitez d'entourer l'animal, d'envahir son espace ou de le suivre. Servez-vous d'un téléobjectif ou montrez-le dans son milieu naturel et agrandissez l'image plus tard.



Photographiez la faune de l'intérieur d'un véhicule ou à une distance sûre :

- 30 m dans le cas des chevreuils, des wapitis et des orignaux;
- 100 m dans le cas des cougars, des ours, des coyotes et des loups.



Abstenez-vous de faire des bruits qui feront sursauter l'animal pour obtenir une meilleure photo.

Si vous le faites bouger, vous êtes trop près.

Si vous voyez un animal au bord de la route.

Ralentissez.

Si vous vous arrêtez (il est déconseillé de le faire, par mesure de sécurité pour la faune) :

- Demeurez conscient de la circulation qui vous entoure.
- Rangez votre voiture à un endroit sûr.
- Allumez vos feux de détresse pour prévenir les autres conducteurs.
- **Restez dans votre véhicule.**
- Observez l'animal quelques instants, prenez rapidement une photo et poursuivez votre route!
- En cas d'embouteillage, passez votre chemin. La situation est dangereuse pour les humains et pour les animaux.



Sécurité en présence d'animaux de compagnie

- Les animaux de compagnie doivent être tenus en laisse en tout temps.
- Ils attirent les animaux sauvages et peuvent se faire attaquer par des carnivores (ours, cougars, loups et coyotes) s'ils sont laissés dehors sans surveillance, surtout la nuit.
- Ne laissez jamais de nourriture pour animaux de compagnie dehors. Avant de vous éloigner, rangez les bols de nourriture, qu'ils soient vides ou pleins. Prenez aussi l'habitude de le faire avant d'aller vous coucher.

Sécurité des enfants

Les enfants pourraient attirer l'attention d'un prédateur et se faire attaquer.

- Gardez-les en tout temps près de vous et à portée de vue.
- Empêchez-les de jouer à l'intérieur ou à proximité de parcelles de végétation haute ou dense.
- Ne les encouragez jamais à caresser un animal, à lui donner à manger ou à se faire prendre en photo à ses côtés.



Parcs Canada



Peter Essick

FAITES CONNAISSANCE AVEC NOS INTERPRÈTES

Vous voulez en savoir davantage sur le patrimoine naturel et culturel exceptionnel du parc Yoho? Laissez des interprètes bien renseignés vous dévoiler les récits des aires protégées de Parcs Canada.

Vous trouverez nos sympathiques interprètes dans les campings et les aires de fréquentation diurne du parc national Yoho tout au long de l'été.

Consultez le site pc.gc.ca/interpretation-Yoho pour obtenir plus d'information sur les expériences d'interprétation offertes dans le parc national Yoho.

CONSEILS POUR L'OBSERVATION DE LA FAUNE

Vous accroîtrez vos chances d'observer des animaux sauvages si vous leur donnez suffisamment d'espace pour se nourrir, se reposer et assurer la sécurité de leur progéniture. Aidez-les à rester sauvages :

- Dans le cas des wapitis, des chevreuils et des mouflons d'Amérique, **restez à une distance équivalant à au moins trois autobus en file (30 m)**.
- Dans le cas des ours, des cougars et des loups, **restez à une distance équivalant à au moins dix autobus en file (100 m)**.
- **NE cédez JAMAIS à la tentation de nourrir un animal ou de vous en approcher.**
- **Tenez votre animal de compagnie en laisse et gardez-en la maîtrise** en tout temps.
- Gardez en tout temps les enfants près de vous et à portée de vue.
- Envisagez d'apporter une bombonne de gaz poivré en randonnée. Apprenez à vous en servir et gardez-la à portée de main.

Pour en savoir davantage, passez prendre un exemplaire du dépliant *Ils sont sauvages... C'est dans leur nature* à un centre d'accueil de Parcs Canada ou consultez parcscanada.gc.ca/ours-et-humains.

Pour signaler la présence d'un loup, d'un ours ou d'un cougar, composez le 403-762-1473.



CANADA 150

2017

Le Canada fêtera ses 150 ans en 2017! Les trésors naturels et historiques de Parcs Canada tiendront des activités spéciales pour commémorer les événements qui ont contribué à faire du Canada ce qu'il est aujourd'hui – un pays fort et libre. Faites l'expérience de ce qui a inspiré le Canada!

parcscanada.gc.ca



VOUS VOULEZ EN SAVOIR D'AVANTAGE SUR LE PARC NATIONAL YOHO?

Consultez la page  facebook.com/pnYoho ou le fil  twitter.com/pnYoho, ou visitez parcsCanada.gc.ca/Yoho.

Les documents qui suivent sont accessibles en ligne ou vous pouvez aussi vous en procurer un exemplaire à un centre d'accueil de Parcs Canada.



Faites une halte à la boutique des Amis, au Centre d'accueil du parc national Yoho, pour acheter des souvenirs, des guides de poche et des cartes topographiques.

VOUS VOULEZ DES RENSEIGNEMENTS SUR LES AUTRES PARCS NATIONAUX DES MONTAGNES?

PARC NATIONAL BANFF

Centre d'accueil de Banff : 403-762-1550
Centre d'accueil de Lake Louise : 403-522-3833
pc.gc.ca/banff

Heures d'ouvertures du centre d'accueil de Lake Louise

1er jan – 30 avril: 9:00 – 16:30 7 jours/semaine
1er mai – 30 mai: 9:00 – 17:00 7 jours/semaine
1er juin – 30 sept: 8:30 – 19:00 7 jours/semaine
1er oct – 31 déc: 9:00 – 17:00 7 jours/semaine

Banff Lake Louise Tourism : 403-762-8421
banfflakelouise.com (en anglais seulement)

PARC NATIONAL JASPER

Centre d'information de Jasper : 780-852-6176
pc.gc.ca/jasper

Tourism Jasper : 780-852-6236
jasper.travel (en anglais seulement)

PARC NATIONAL KOOTENAY

Centre d'accueil du parc Kootenay : 250-347-9505
pc.gc.ca/kootenay

Heures d'ouvertures du centre d'accueil de Kootenay :

18 mai – 18 juin: 9:00 – 17:00 7 jours/semaine
19 juin – 4 sept: 9:00 – 19:00 7 jours/semaine
5 sept – 8 oct: 9:00 – 17:00 7 jours/semaine
9 oct - : fermé pour l'hiver

Tourism Radium/Chambre de commerce de Radium :
1-888-347-9331
RadiumHotSprings.com (en anglais seulement)

PARC NATIONAL YOHO

Centre d'accueil du parc Yoho : 250-343-6783
pc.gc.ca/yoho

Heures d'ouvertures du centre d'accueil de Yoho

1er jan – 30 avril: 9:00 – 16:30 7 jours/semaine
1er mai – 30 mai: 9:00 – 17:00 7 jours/semaine
1er juin – 30 sept: 8:30 – 19:00 7 jours/semaine
1er oct – 31 déc: 9:00 – 17:00 7 jours/semaine

Hébergement et attractions à Field :
field.ca (en anglais seulement)
Tourism Golden : 1-800-622-4653
tourismgolden.com (en anglais seulement)

PARCS NATIONAUX DU MONT-REVELSTOKE ET DES GLACIERS

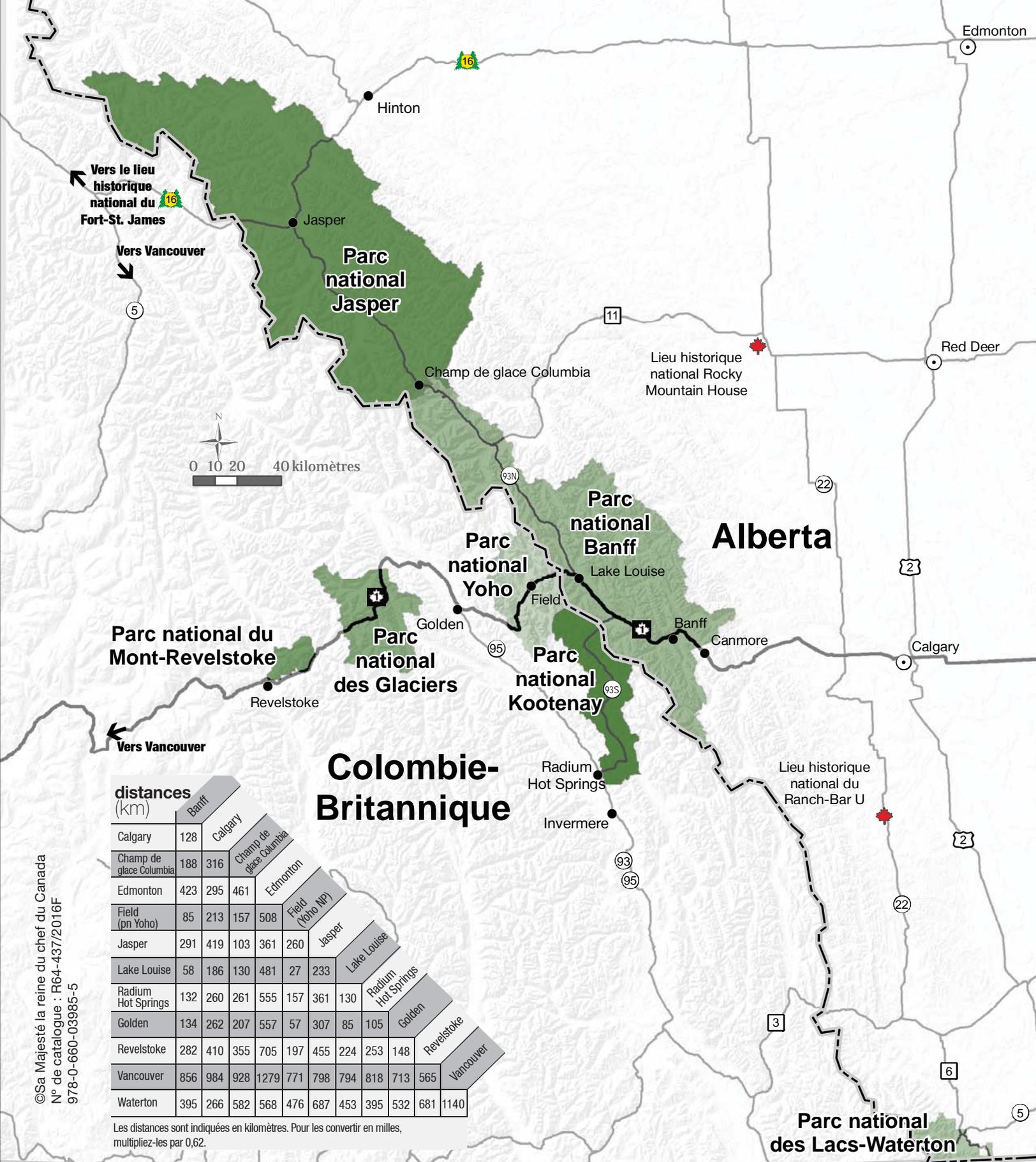
Centre de la découverte du Col-Rogers : 250-837-7500
pc.gc.ca/glacier • pc.gc.ca/revelstoke

Tourism Revelstoke : 1-800-487-1493
seerevelstoke.com (en anglais seulement)

PARC NATIONAL DES LACS-WATERTON

Centre d'accueil du parc des Lacs-Waterton :
403-859-5133
pc.gc.ca/waterton

Chambre de commerce de Waterton :
mywaterton.ca (en anglais seulement)



©Sa Majesté la reine du chef du Canada
 N° de catalogue : R64-437/2016F
 978-0-660-03985-5



Veillez ralentir,
 pour votre
 sécurité et celle
 des ours.



EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 911
 (Police, feu et ambulance)

État des routes : Consultez les sites Web
511.alberta.ca ou drivebc.ca (en anglais seulement)
 Les téléphones cellulaires ne sont pas fiables dans
 les parcs des montagnes.